

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 03 Juin 2022

Les membres de l'association "Des ailes pour Lissandre" se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 03 Juin 2022 à 20h15 à l'espace de quartier de Vongy, 34 route de Vongy, 74200 Thonon les Bains.

Il a été établie une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

L'assemblée est présidée par Mr Lamara Mario en qualité de président en exercice de l'association et Mme Lamara Rébecca en est nommée secrétaire.

Le président constate que 26 des membres sur 43 sont présents ou représentés; le nombre total de voix est ainsi de 26. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Rapport moral et d'orientation présenté par le président
- Approbation du bilan moral et d'orientation
- Rapport financier présenté par le trésorier
- Approbation du bilan financier
- Renouvellement des dirigeants
- Montant des adhésions

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et met au vote les différents points à l'ordre du jour :

- Première résolution :

L'assemblée approuve le rapport moral présenté par le président (annexe 1) et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Deuxième résolution :

Après lecture du rapport financier (annexe 2), l'assemblée approuve ledit document et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Troisième résolution :

Après rappel par Monsieur le Président que quatre sièges sont à pourvoir, il est procédé à l'élection des administrateurs.

Mme Rubayita Bénitha : 26 voix pour

Mme Chassang Kristelle : 26 voix pour

Mme Bouffartigue Pierre : 26 voix pour

Mr Lamara Mario : 26 voix pour

Mesdames Rubayita Bénitha et Chassang Kristelle et Messieurs Bouffartigue Pierre et Lamara Mario sont déclarés régulièrement élus pour une durée de trois ans.

- Quatrième résolution :

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 20 €.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

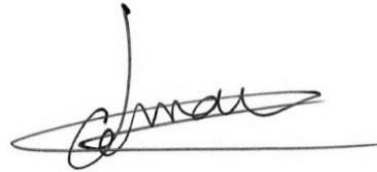
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée 21h45.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le Président,  
Mario Lamara

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mario Lamara', with a long horizontal flourish extending to the right.

La secrétaire,  
Rébecca Lamara

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rébecca Lamara', with a long horizontal flourish extending to the right.

# RAPPORT MORAL, D'ACTIVITE 2021 ET ORIENTATION 2022



## **Sommaire :**

- Avant-Propos
- Activité 2021 :
  - ✓ Événements sur la période 2021 qui nous ont permis de recueillir des fonds
  - ✓ Nos actions à destination des familles, des proches et des enfants en 2021
- Orientation et projets 2022
- Valeurs et ambitions
- Conclusion

## **Avant-propos :**

L'année 2021 est une année qui a connu une légère reprise des activités associatives, après la période Covid-19. Malgré tout, le bilan de l'activité de notre association, reste encore très marqué par les restrictions sanitaires sur la période. Néanmoins, nous avons fait de notre mieux pour continuer à maintenir nos événements et nos actions à destination de nos membres.

## **Activité 2021 :**

- Événements sur l'année 2021, qui nous ont permis de recueillir des fonds :

Durant les mois d'octobre, novembre et décembre, nous avons organisé notre vente annuelle de chocolat de Noël, qui est toujours un événement majeur pour notre association et une source de revenus importante. Comme lors de l'année 2020, nous n'avons pas pu organiser d'autres événements, mais nous avons eu la chance de bénéficier de nombreux dons de la part de particuliers, de clubs services et d'entreprises. Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos généreux donateurs, et en particulier Janine Jaillet, arrière-grand-mère de Lissandre, qui avait souhaité, dans son testament, faire un legs important au bénéfice de notre association. Notre association lui tenait à cœur, et elle avait voulu, ainsi, démontrer son attachement.

- Nos actions à destination des enfants et leurs proches, en 2021 :

Au regard du contexte, comme l'année précédente, notre principal poste de dépense a été le financement de matériel. Du matériel nécessaire au quotidien, comme des sièges de douche/toilettes, outils de communication/numérique, mais également de nouveaux fauteuils de loisir « Hippocampe ».

Nous avons pu maintenir les séances de balnéothérapie. Malgré quelques interruptions à l'automne, l'activité s'est déroulée de manière stable le reste de l'année.

Il a été possible d'organiser de nouveau des moments conviviaux, ce qui était très attendu par les familles :

- le pique-nique au mois d'août, sur la plage de Grande Rive.
- « L'arbre de Noël », qui s'est déroulé mi-décembre, sur toute une journée, avec une projection au Ciné Léman, privatisé pour l'occasion, suivi d'un repas dans la salle des fêtes de Maxilly.

## **Orientations 2022 :**

En espérant un retour à la normale

- ✓ Nous souhaitons continuer à développer les loisirs adaptés. Un de nos objectifs est d'essayer de motoriser nos hippocampes.
- ✓ Nous espérons pouvoir reprendre notre activité tandemski et continuer à stocker deux tandems dans un local des pisteurs de Morzine et un troisième aux Chavannes aux Gets.
- ✓ Nous ferons tout notre possible pour pérenniser l'activité balnéothérapie, car notre association reste toujours extrêmement attachée à cette action.

- ✓ Nous souhaitons organiser des formations (Formation Snoezelen, formation « les essentiels de la personne », suites de formations et conseils personnalisés, formation sur la communication alternative augmentée et les outils robustes) et des soirées à thème (gestes d'urgences, démarches juridico-financières et devenir de nos enfants, communication alternative augmentée, PDD, épilepsie...) qui sont, d'après nous, un aspect essentiel de nos actions.
- ✓ Continuer à militer, communiquer et sensibiliser sur le handicap. Pour cela, nous souhaitons continuer à participer à des interventions de sensibilisation, pour faire connaître le handicap et permettre un changement de regard et une évolution des pratiques.
- ✓ Soutenir les personnes en situation de handicap et leurs proches. A l'heure où les droits des personnes en situation de handicap sont encore souvent ignorés ou négligés et où le désengagement des services publics est de plus en plus important, cette mission de notre association est primordiale. Notre association, bénéficie désormais de l'appui d'une avocate, Maître Marques. Tous nos membres peuvent bénéficier de ses services, soit pour de simples renseignements, soit pour résoudre des litiges à l'amiable, ou en saisissant les juridictions compétentes. Les frais sont pris en charge par l'association.
- ✓ Après le succès du séjour organisé à Disneyland Paris pour les 10 ans de l'association, nous travaillerons sur l'organisation d'un nouveau séjour à proposer à nos familles adhérentes.
- ✓ Nous essaierons de rechercher des aides financières auprès d'institutions publiques (CCAS, conseil régional, conseil départemental...)
- ✓ Après avoir augmenté le nombre de sièges au sein de notre conseil d'administration, nous souhaitons qu'ils soient tous pourvus, ce qui permettrait une meilleure répartition des tâches et nous apporterait un regard nouveau.

### **Valeurs et ambitions :**

La France a signé en 2007 la Convention internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées, et ratifié dès 2010 ses textes facultatifs. De fait, l'ONU est en droit d'auditer notre pays, pour vérifier le respect de cette convention. Après une audition en 2017, qui a donné un premier rapport relevant beaucoup de manquements et imposant de nombreux axes d'amélioration, un deuxième rapport, effectué cet automne, a rendu un verdict tout aussi accablant pour notre pays ! 18 pages de, je cite : « sujets de préoccupation », comme, « Mettre fin à l'institutionnalisation », « déconjugalisation de l'AAH », « Revenir aux 100 % de logements accessibles », « Adapter la PCH aux coûts réels du handicap », « Approches paternalistes du handicap », et bien d'autres points, qui ne respectent pas la CDPH ! Certains sujets ont stagné durant ce quinquennat, et d'autres se sont même dégradés.

Ceci doit nous faire prendre conscience que lutter pour le mouvement inclusif, est un combat plus que jamais d'actualité. Si certains aspects de la prise en charge et de la prise en compte des personnes en situation de handicap s'améliorent, d'autres se dégradent gravement. Notre association doit prendre toute sa part, sans

relâche, dans ce changement de paradigme. Nous devons agir et militer de manière très subjective, pour les droits et intérêts des personnes en situation de handicap. Nous sommes, comme toutes les associations militantes, des éclaireurs, des éveilleurs d'esprits, et nous devons faire en sorte de réorienter les objectifs des pouvoirs publics. Faire prendre conscience de la violence que comportent certaines pratiques, pourtant répandues et admises depuis longtemps, pour réussir à imposer une approche bien plus humaine de toutes les questions liées au handicap, et faire cesser toutes formes de maltraitance !

Pour rappel, le mouvement inclusif est l'ensemble des comportements (conscients ou inconscients), l'ensemble des décisions, des principes, des réflexes, qui bannissent toutes formes d'exclusivités ou de privilèges au sein d'une société. Ce sont tous les actes qui permettent aux personnes fragiles et vulnérables, de bénéficier pleinement de ce que notre société a de meilleure à offrir à tous, sans exclusion.

### **Conclusion :**

Petit à petit, la situation sanitaire se normalise, et l'activité en général retrouve un fonctionnement ordinaire. Néanmoins, nous constatons avec beaucoup de gravité, que le domaine médico-social qui était déjà en difficulté avant la crise covid, et qui, comme nous l'avions déjà indiqué dans le rapport moral de l'année dernière, a, durant la période covid, failli à sa mission à l'égard des personnes fragiles et vulnérables, n'a toujours pas retrouvé un fonctionnement normal, et propose des prestations, parfois fortement dégradées ! Cette situation, va probablement amener notre association, à réfléchir à des modes d'accompagnement et de soutien aux familles, plus conséquents et complets.

Enfin, pour relever tous ces défis, une petite association comme la nôtre, va devoir reconstruire des espaces de décisions et d'actions, accepter de modifier les habitudes prises depuis 2 ans, pour, de nouveau, proposer du temps pour faire vivre notre association et ainsi réenclencher des activités soutenues avec l'implication de tous ses membres.

“ Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.”

Antoine de Saint-Exupéry

Mario Lamara, président de l'association « Des ailes pour Lissandre ».

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mario Lamara', with a long horizontal stroke extending to the right and a vertical stroke extending upwards from the end of the signature.



## Rapport Financier 2021

Le compte de résultat de l'exercice 2021 présente un total de produits de **41'026,07 €** pour un total de charges de **33'560,60 €** soit un excédent de **7'465,47 €**.

### **Les produits proviennent principalement des recettes suivantes :**

#### Recettes brutes 2021 : 41'026,07 €

<i>Adhésions réglées en 2021 (55)</i>	:		<b>1'100,00 €</b>
Nbr Adhérents 2021 : 49			
<i>Dons cumulés</i>	:		<b>27'900,01 €</b>
Dons		14'817,64 €	
Lèges : de Janine JAILLET		13'082,37 €	
<i>Évènementiels</i>	:		<b>12'026,06 €</b>
Chocolats Noël		12'026,06 €	

### **Les charges se décomposent de la manière suivante :**

#### Dépenses 2021 : 33'560,60 €

<i>Aide aux Familles</i>	:		<b>14'168,79 €</b>
Balnéo		1'525,01 €	
Matériel adapté		12'643,78 €	
<i>Don</i>	:		<b>0,00 €</b>
AFSA		0,00€	
<i>Fonctionnement</i>	:		<b>991,77 €</b>
Affranchissement		5,55 €	
Assurances		434,14 €	
Fournitures		112,69 €	
Huissier		227,30 €	
Frais de Banque		2,12 €	
Divers (A.G. , Dépliants)		209,97 €	



<i>Événementiel</i>	:		<b>8'956,22 €</b>
Chocolats 2021		7'516,98 €	
Remboursement Noël 2020 Carte Cadeau		-1'161,80 €	
Noël 2020 Nouvelle Carte Cadeau		1'151,48 €	
Rencontre Familles (Picnic et Noël 2021)		1'449,56 €	
 <i>Investissement Association</i>	:		<b>9'443,82 €</b>
Matériel Divers (Hippocampes et Options)		9'443,82 €	

**Excédent 2021 : 7'465,47 €**

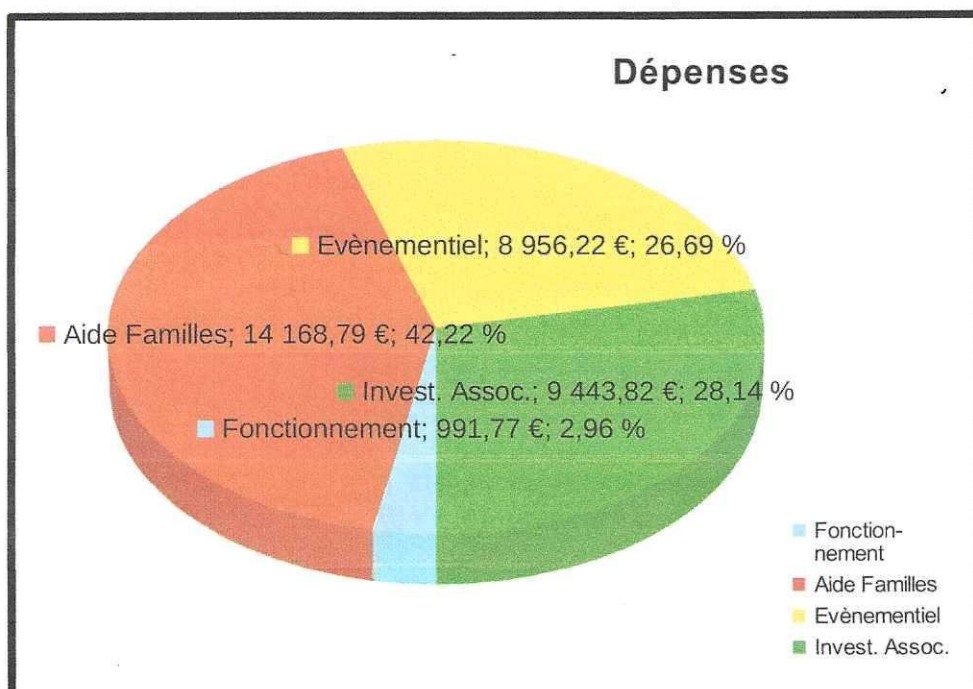
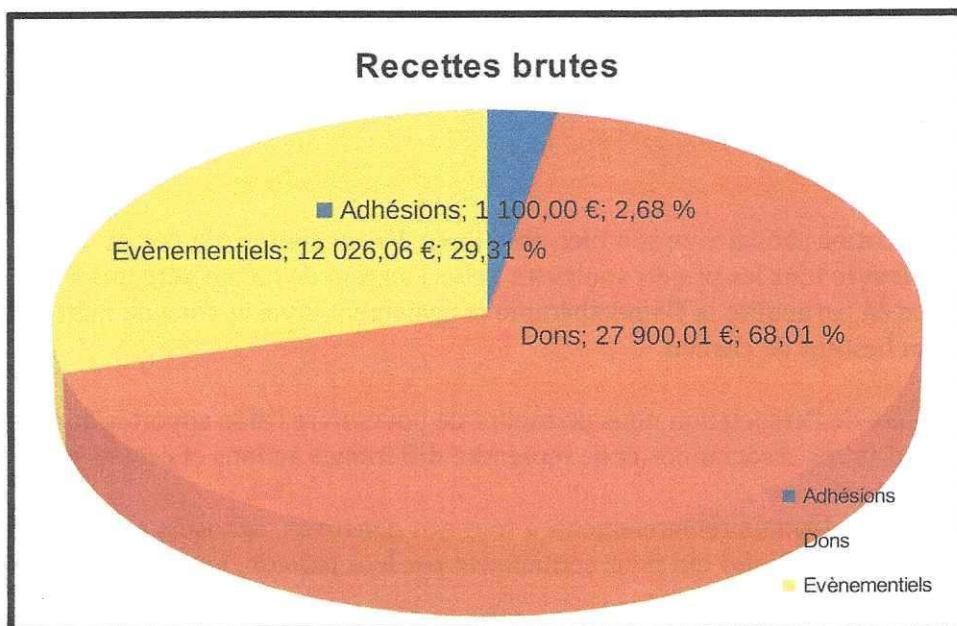
**Position des comptes de l'association au 31/12/2021 :**

Compte Courant :	+ 31'131,63 €
CSL :	+ 9'616,13 €

**Principaux postes excédentaires :**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Adhésions	1'100,00 €	980,00 €
Dons	27'900,01 €	11'847,58 €
Chocolats Noël	4'509,08 €	4'501,88 €
Soirée Repas	0,00 €	0,00 €







**Conclusion :**

En 2021, bien que la situation sanitaire se soit bien améliorée, l'Association n'a pas pu organiser et mettre en œuvre tous les projets souhaités ; elle a su tout de même pérenniser les aides aux familles avec en particulier la Balnéothérapie et également investir dans du matériel adapté au plus près des besoins de chacun.

La bonne santé financière de l'association nous permettra de poursuivre l'aide apportée aux enfants, aux parents, à d'autres associations et de reprendre différentes actions et projets non réalisables les années précédentes.

Nous adressons nos plus chaleureux remerciements à tous nos donateurs, sponsors et membres ainsi que tous les bénévoles qui nous soutiennent par leur passion, leur engagement et leur attachement à notre association.

Fait à Thonon-les-Bains le 01 Juin 2022

Le Trésorier